

# AMNESTY INTERNATIONAL

## DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : MDE 12/006/2009

ÉFAI

23 février 2009

### Égypte. Amnesty International condamne l'attentat à l'explosif qui a eu lieu au Caire

Amnesty International condamne l'attentat à l'explosif perpétré le 22 février au Caire, dans la zone de Khan al Khalili. Une personne a été tuée et 25 autres blessées. La plupart étaient des touristes. Selon les autorités égyptiennes, la personne tuée était une touriste française âgée de dix-sept ans.

L'explosion a eu lieu dans la zone historique du marché de Khan al Khalili, qui est l'une des principales attractions touristiques du Caire. La zone avait déjà été visée par un attentat-suicide en avril 2005. Personne n'a encore revendiqué l'attentat, mais les autorités ont déclaré avoir arrêté trois suspects pour les interroger.

Les attaques délibérées contre des civils ne peuvent jamais être justifiées, quelles que soient les circonstances. Amnesty International a déjà condamné à plusieurs reprises les attaques contre les civils et les attentats-suicides perpétrés par les groupes armés, dans cette région et ailleurs.

Amnesty International demande qu'une enquête exhaustive et impartiale soit ouverte sans délai sur cet attentat. À l'issue de l'enquête, les responsables présumés devront être déférés à la justice dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité et excluant la peine capitale.

FIN